



MAIL DE LA CGT

De : CGT [mailto:cgt_fpt_bly@orange.fr]
Envoyé : lundi 5 mars 2018 10:42
À : GRILLO LEONARDO (CNH Industrial)
Cc : FRANCOIS BARETTA Beatrice (CNH Industrial)
Objet : Majoration nuit

Monsieur le Directeur,

Le syndicat CGT a constaté qu'il manquait 1h de majoration heure de nuit à 15% sur le bulletin de paie du mois de janvier 2018.

Nous vous demandons d'effectuer la régularisation pour l'ensemble des salariés concernés.

Dans l'attente de votre réponse,

Cordialement,

Laurent RIZZI, secrétaire du syndicat CGT FPT

De: FRANCOIS BARETTA Beatrice (CNH Industrial) <beatrice.francois-baretta@cnhind.com>
Envoyé: lundi 5 mars 2018 14:26
À: CGT; GRILLO LEONARDO (CNH Industrial)
Cc: BERNARDINI Luc (CNH Industrial); Desjours Pascal (FCA)
Objet: RE: Majoration nuit

Monsieur,

Après vérification, la majoration d'une heure de nuit manquante correspond à la journée pendant laquelle a été organisée une réunion exceptionnelle en S1.

Le service paie procède au paiement avec la prochaine échéance de paye.

Cordialement,

La CGT

Mercredi 7 mars 2018